

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone +25111 551 7700 Fax:
+251115- 517844,

Website: www.africa-union.org

Message de S.E. Dr Nkosazana Dlamini Zuma

Présidente de la Commission de l'Union africaine

En commémoration de la « Journée de l'Afrique »

25 mai 2016

Chers compatriotes africains du continent et de la diaspora,

Chers amis et partisans de par le monde

En ce jour historique du 25 mai, nous célébrons le 53e anniversaire de la fondation de notre organisation continentale, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), maintenant l'Union africaine (UA), je voudrais vous adresser mes salutations les plus chaleureuses et les plus sincères en cette Journée de l'Afrique, alors que nous célébrons les progrès continus réalisés par toutes les filles et de tous les fils de notre continent bien aimé.

Cette année, nous célébrons cette journée spéciale alors que nous aspirons à la transformation de notre continent, que nous faisons le bilan et réfléchissons sur nos réalisations dans notre quête d'une vie meilleure pour tous les segments de la population africaine. Nous aspirons tous à une Afrique bien gérée et prospère, soucieuse des principes fondamentaux de démocratie, de l'État de droit et du respect total des droits humains et des peuples. Ses aspirations s'alignent sur le thème suivant : **« Année des droits de l'homme en Afrique avec un accent particulier sur les droits des femmes »**, thème qui représente en effet une occasion autant qu'un défi pour tous les Africains.

L'Union africaine a élaboré de nombreux cadres et instruments normatifs - dont la plupart ont été ratifiés par nos États membres - visant à l'avènement d'un continent inclusif, démocratique et prospère. Toutefois, de nombreux défis restent à relever pour assurer que ces lois et ces normes cruciales deviennent effectivement une réalité pour notre peuple. Cela ne se fera pas en l'absence d'initiatives collaboratives du gouvernement, des organisations la société civile et d'autres parties prenantes. Le Malawi est un exemple récent, ayant mis en place un organisme dont la seule mission

consiste à assurer que tous les protocoles, chartes et traités de l'Union africaine sont ratifiés et intégrés dans la législation nationale

Chers compatriotes africains,

Nous devons nous poser certaines questions cruciales, légitimes et difficiles alors que nous nous apprêtons à réaliser la vision de l'Union africaine pour une Afrique intégrée, prospère et paisible, dirigée par ses propres citoyens et s'exprimant d'une voix forte sur la scène internationale. C'EST CELA, L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS, tel qu'exprimé par notre peuple dans l'Agenda 2063. La mise en œuvre du premier Plan décennal est déjà entamée. Grâce à l'émission d'un passeport africain à nos Chefs d'État et de Gouvernement lors du Sommet de Kigali en juillet prochain, nous espérons accélérer la libre circulation des personnes, des biens et des services, qui constitue l'un de nos projets phares.

Notre vision continentale ne sera menée à bien que si nous œuvrons collectivement avec les États membres ainsi que toutes les autres parties prenantes, notamment la société civile, le secteur privé, les institutions religieuses, les universitaires et les médias. Nous sommes tous logés à la même enseigne !

Oui, la bonne gouvernance et la démocratie inclusive sont importantes, mais les droits de l'homme vont au-delà de ces principes fondamentaux. Les droits de l'homme signifient que l'on investit dans la ressource la plus précieuse de l'Afrique : le milliard de personnes ou plus, dont la majorité sont jeunes, dont plus de la moitié sont des femmes. Cela signifie également qu'on investit, pour eux, dans la santé, l'éducation de qualité, l'accès aux services de base et les infrastructures, dans la libre circulation sur le continent et dans la valorisation de nos ressources naturelles. Les droits de l'homme représentent en effet le juste équilibre entre les aspirations civiques et socio-économiques, qui nous offriront un continent paisible, dont le développement est axé

sur ses populations, un continent qui joue un rôle dynamique sur l'échiquier international.

Cette année, nous voulons nous concentrer sur les droits des femmes, parce que c'est une obligation fondamentale, qui se justifie du point de vue économique. L'investissement dans nos femmes est une garantie de paix durable, de stabilité au sein de la communauté et de cohésion. L'investissement dans nos femmes contribue à la prospérité des familles, des communautés et du continent.

Chers compatriotes africains

L'Agenda 2063, L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS, nous indique clairement où nous voulons aller. Mais nous devons nous rendre compte que nous n'y serons pas en l'absence d'un engagement résolu et d'une profonde réflexion sur le panafricanisme et le principe de solidarité africaine, que nous avons démontrés il n'y a pas longtemps dans notre lutte commune pour notre libération et plus récemment contre Ebola. Pour cette raison je suis confiante qu'une fois encore nous nous montrerons à la hauteur des attentes placées en nous pour accélérer la mise en œuvre de nos priorités et programmes majeurs.

Ainsi, alors que nous célébrons cette importante journée, que nous reprenions notre engagement à l'Afrique et les idéaux qui nous ont été légués par nos mères et nos pères fondateurs. Ensemble, nous pouvons faciliter l'intégration de l'Afrique, l'unité et les valeurs partagées de prospérité et de paix durable pour tous.

Vive l'Afrique et sa diaspora !

Vive l'unité et la solidarité africaines !

Heureuse Journée de l'Afrique !